

1. LES COMPÉTITIONS

Réunion des jeunes : Fixée lors de la réunion des clubs adultes.

LES LOIS DU JEU SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE L'UFOLEP :

Temps morts techniques supprimés, les équipes n'ont droit qu'à leurs deux temps morts demandés (30 secondes chacun).

1.1- LE CHAMPIONNAT

Le championnat féminin est ouvert aux joueuses de 15 ans et plus, licenciées UFOLEP nées en 2011 et avant. Le championnat se joue en deux phases (une 1ère en phase aller en poule unique, une 2e en phase aller en deux poules de niveaux)

Le championnat mixte/masculin est ouvert aux joueur(e)s de 15 ans et plus, licencié(e)s UFOLEP, né(e)s en 2011 et avant. Le championnat se joue en deux phases (une 1ère en phase aller en poule unique, une 2e en phase aller en deux poules de niveaux)

Aucun surclassement possible.

CLASSEMENTS

Dans chacune des poules et pour chacune des phases, le classement est établi comme suite :

VICTOIRE 3 à 0 ou 3 à 1	3 pts
VICTOIRE 3 à 2	2 pts
DÉFAITE 2 à 3	1 pt
DÉFAITE 1 à 3 ou 0 à 0	0 pt
FORFAIT : 2 forfaits maximum	-2 pts par forfait
PÉNALITÉ : défaut de licences	-3 pts
FEUILLE DE MATCH MAL REMPLIE EQUIPE A 5	-1 pt Non sanctionnée
<u>JOUER.SE</u> effectuant 2 matchs dans le même week-end (report compris voir paragraphe 2.8)	-2 pts
RESULTATS ET FEUILLE DE MATCH NON TRANSMISES PAR MAIL A L'UFOLEP (volleyufolep81@gmail.com) AVANT LE MARDI 9h00	-1 pt

Pour les feuilles de match mal remplies : exemple, manque le numéro de match, la date, le lieu, total des points ou résultats, catégorie, il sera appliqué 1 avertissement.

Au bout du 2ème manquement, il sera appliqué une pénalité - 1 point par feuille de match mal remplie.

En revanche, pour les feuilles de match où il manque : nom de l'équipe, numéro de licences ; pas de nom et ou de numéro de licence de l'arbitre, la signature, capitaines ou arbitre, il sera appliqué 1 pt de pénalité.

1.2- Coupe et Challenge

Avant chaque match de Coupe ou de Challenge, un tirage au sort est effectué afin de déterminer l'équipe qui recevra et celle qui se déplacera.

2. LA GESTION ADMINISTRATIVE

2.1 CONDITIONS MATERIELLES

□ Tracé du terrain : 18 x 9 m

□ Hauteur du filet : 2,24 m en féminine, 2,43 m en mixte/masculin.

L'équipe qui reçoit devra prévoir un tableau d'affichage dans la salle.

2.2 JOURS ET HORAIRES DES RENCONTRES

- Les dates du championnat sont fixées par la commission en début de saison. Le calendrier mentionne la date du dimanche du week-end durant lequel le match doit être joué.
- Les matchs se jouent le vendredi soir, le samedi soir ou le dimanche matin en fonction des disponibilités des salles, après accord des deux équipes.
- **Le responsable de l'équipe qui reçoit doit se mettre en rapport avec le responsable de l'équipe qui déplace au plus tard le mardi avant la date du match. En cas de difficulté de contact, merci de signaler le problème en envoyant un mail à volleyufolep81@gmail.com**
- Les équipes doivent se **mettre d'accord sur l'heure de rendez-vous et sur l'heure de début du match et le lieu exact.**
- La rencontre doit commencer au maximum 30 minutes après l'heure entendue de début de match prévue

2.3 LA FEUILLE DE MATCH

- Pour participer à une rencontre, **tout joueur doit être inscrit sur la feuille de match AVANT LE DÉBUT DE LA RENCONTRE.**
- En début d'année (le temps de recevoir les licences papier) merci de présenter le bordereau de saisie des demandes de licences déposées sur webaffiligue, et les cartes d'identités.
- Avant le début de la rencontre, les noms et numéros de licence des joueurs doivent être remplis par les capitaines et **vérifiés par l'arbitre avec les licences des joueurs.** Les observations d'avant match doivent également être complétées si nécessaire.
- Après le match, le résultat doit être reporté sur la feuille et les observations d'après match doivent être complétées si nécessaire. La feuille doit être obligatoirement signée par les capitaines et l'arbitre qui certifient avoir pris connaissance des observations et du résultat.

LICENCES : DEPOT LICENCE OBLIGATOIRE SUR **LIGUASSO** AVEC PHOTO D'IDENTITE

ENVOI DE LA FEUILLE À L'UFOLEP :

L'équipe qui REÇOIT à la charge d'envoyer la feuille de match à la délégation le **MARDI MATIN 9h00 au plus tard**

2.4 REPORT DE MATCH

L'UFOLEP rappelle que l'objectif principal est que les matchs se jouent. Par conséquent, les dirigeants doivent traiter les demandes de report dans un esprit fair-play et objectif.

2.4.1 Principes généraux :

- Tous les matchs doivent se dérouler selon le calendrier défini par la Commission Volley de l'UFOLEP du Tarn
- Les championnats se terminent le week-end du **30 mai 2027**, tous les matchs doivent être joués avant cette date

2.4.2 Procédure de report :

La demande de report est effectuée par mail à l'équipe adverse avec en copie la commission (volleyufolep81@gmail.com) et la réponse avec accord ou désaccord et copie à la commission.

En cas de litige contactez la délégation qui soumettra à la commission.

Les reports en première phase doivent se jouer dans la phase aller, donc avec le début de la seconde phase.

Il ne sera accordé que 2 demandes de reports par équipe et par phase (dans la limite de 4). Une équipe jouant en Coupe de France aura le droit à un report Bonus.

Un match avancé n'est pas considéré comme un report mais la règle du 2.8 s'applique là aussi.

Un report exceptionnel pour cause de mauvais temps ne compte pas pour un report.

2.5 FORFAIT

L'équipe déclarée forfait perd le match avec -2 points, 3 sets à 0 et 75-0. Le 3ème forfait d'une équipe entraînera l'annulation de ses résultats en championnat.

2.6 ARBITRAGE

L'arbitre doit être mentionné sur la feuille de match, ainsi que son numéro de licence UFOLEP.

En championnat, l'équipe qui reçoit arbitre

En coupe et challenge, l'équipe qui se déplace arbitre.

Les équipes responsables de l'arbitrage doivent tout mettre en œuvre pour fournir l'arbitre !

En cas de 6/6 sans remplaçant.e, le capitaine de l'équipe recevant prend la responsabilité de l'arbitrage.

Un coach en position d'arbitrage doit respecter son rôle de neutralité, il ne peut pas demander de temps mort ou de changement. C'est le capitaine qui le fera

2.7 LICENCES

- Le contrôle des licences doit se faire avant chaque rencontre.
- Les licences homologuées doivent être munies obligatoirement de photos d'identité.
- Les membres de la commission peuvent contrôler les licences pour en vérifier la validité
- En cas d'oubli de licence, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire. La mention doit être faite sur la feuille de match avant la rencontre. **Sans pièce d'identité le joueur n'est pas autorisé à jouer.**
- Tout entraîneur ou arbitre doit être possesseur d'une licence UFOLEP.
- Tout joueur doit être licencié. La responsabilité du capitaine de l'équipe (ou entraîneur), de l'arbitre peut être engagée. **En cas de fraude, l'équipe est déclarée perdante, la commission de discipline saisie.**
- Règlement concernant la double licence :
 - Un joueur ayant une licence FFVB et UFOLEP dans le même club est autorisé à jouer en UFOLEP.
 - S'il y a une licence FFVB et UFOLEP dans deux clubs différents, il devra faire une demande de dérogation auprès du comité départemental UFOLEP pour pouvoir jouer en UFOLEP

2.8 COMPOSITION DES ÉQUIPES

La liste de toutes les équipes doit être fournie avant le début de la compétition (5 octobre)

Les clubs ayant 2 équipes inscrites dans le même championnat : 2 joueurs(ses) de l'équipe 1 peuvent jouer en équipe 2. Et 2 joueur(ses) de l'équipe 2 peuvent jouer en équipe 1.

Pour les clubs qui possèdent une équipe mixte et/ou une équipe féminine, deux joueuses de l'équipe féminine peuvent renforcer l'équipe mixte et deux filles inscrites en mixte peuvent renforcer l'équipe féminine.

Un licencié UFOLEP ne peut faire qu'un seul match dans le même weekend et dans la même journée de championnat, même en cas de report et/ou de renfort d'équipe. Ex : 2 filles ne peuvent pas jouer en féminine et aller renforcer l'équipe mixte/masculine la même date de calendrier. Idem pour des garçons qui iraient renforcer une autre équipe mixte/masculine. Ou un match est reporté, un ou une joueuse va jouer à la date initiale dans une autre équipe, le jour du report, ce joueur ou cette joueuse ne peut pas jouer (voir tableau des pénalités – 2 pts)

2.9 HOMOLOGATION DES LICENCES

Pour disputer les phases finales de coupe/challenge un joueur doit avoir pris une licence avant le 1er avril

RAPPEL DU RÔLE DE CHACUN

JOUEURS :

- Respecter partenaires, adversaires, juges, arbitres et public.
- Respecter les horaires prévus et les installations mises à disposition des clubs.

EQUIPE QUI REÇOIT :

- Contacter l'adversaire **au plus tard le mardi avant la rencontre** en précisant l'heure d'ouverture de la salle et l'heure de début du match.
- S'assurer de la présence d'un arbitre
- **Respecter l'horaire prévu**
- Préétablir la feuille de match - date, lieu, numéro de match et équipes
- S'assurer de la correction des supporters

EQUIPE QUI SE DEPLACE :

- **Respecter l'horaire prévu**

ARBITRE :

- Vérifier les licences, vérifier la feuille de match (date, lieu, numéro de match et équipes), faire signer la feuille aux capitaines, noter et vérifier le score final
- Arbitrer impartialement dans un esprit honnête et éducatif.

2.9 LITIGES ET SANCTIONS

La commission examinera toute réclamation portée sur les feuilles de match. Pour chaque réclamation un rapport écrit (équipe et arbitre) devra être envoyé dans les 48h à l'UFOLEP. Suivant la nature des réclamations, la commission pourra saisir la commission de discipline.

3. ORGANISATION UFOLEP

3.1 RENCONTRES RÉGIONALES OU NATIONALES UFOLEP

C'est un moyen de dynamiser une pratique locale de façon sportive et conviviale, voire plus médiatique. Cela peut aussi permettre d'attirer quelques partenaires autour du club. Des rencontres régionales sont organisées dans le cadre des compétitions nationales en féminines, masculins et mixte 4 x 4. Les renseignements doivent être demandés auprès de la délégation départementale.

3.2 MEMBRE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE VOLLEY

Patrick JANY, Nicole SARDA et Philippe SARDA, Marie-Hélène ROBERT, Joël ALQUIER, Adrien LOSY.
Les dates de réunions de la commission sont indiquées sur chaque compte-rendu.

Les personnes qui le souhaitent peuvent rejoindre la commission.

3.3 REUNIONS

A l'initiative de la commission volley, les associations sont invitées à participer à plusieurs réunions dans l'année - la réunion de début de saison et celle en fin de saison. C'est un des moments privilégiés de débats et de remarques sur le fonctionnement du volley UFOLEP. La participation du plus grand nombre est souhaitée.

3.4 RESULTATS, CLASSEMENTS ET INFORMATION

Vous pouvez connaître les résultats, trouver les comptes-rendus de réunion et tirage au sort sur le site <http://cd.ufolep.org/tarn> Les résultats sont validés à chaque réunion de la commission. Les équipes sont invitées à signaler toute erreur possible sur le site par téléphone 05.63.54.03.54 ou par mail volleyufolep81@gmail.com

4. CAS NON PREVUS

La commission volley et le comité départemental de l'Ufolep du TARN se réservent le droit de prendre en cours de saison, toutes les décisions qu'ils jugeront nécessaires, afin de régler les cas de figure non prévus au présent règlement.